

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 07-245-1917 accordant un sursis d'appel au sergent Fassier.

n° 07-245-1917

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 mars 1917

Numéro JO  
n° 245 du 31/03/1917

Date du numéro  
31 mars 1917

### VISAS

L'Inspecteur Général des Colonies, Officier de la Légion d'Honneur, délégué dans les fonctions de. Gouverneur de la Côte Française des Somalis.et-Dépendances

**Vu** l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendu application par décret du 18 Juin 1884

**Vu** le ciblogramme ministériel n° 67 du 14 août 1914 accordant 50 sursis d'appel aux territoriaux indispensables au fonctionnement du Chemin de fer franco-Ethiopien.

**Vu** le càiblogramme ministériel n° 78 du 3 mars 1917.

**Vu** l'avis exprimé par le Cotonel Gommandant Supérieur des Troupes du Corps d'occupation.

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er.-Uu sursis d'appel valable du 15 mars au 31 mai 1917 est aécordé au territorial FASSIER, Eugène Lucien, classe 1898 Ingénieur de la Voie du Chemin de la Franco-Ethiopien, dont les services sont reconnus indispensables au fonctiçnement de cette Compagnie. Art. 2.-Le présent arrêté sera communiqué pour exécution, enregistré et publié partout où besoin sera.

**FILLON.**